



Annexe 2 Tarifs pour l'audit de reconnaissance

Liste des tarifs valables dès le 1^{er} janvier 2017 jusqu'au 31 décembre 2017

Taille de l'institution mesurée par le nombre d'accouchements conduits par des sages-femmes lors de l'année dernière	Acompte en CHF (70 %)	Solde en CHF (30 %)	Tarif en CHF
Jusqu'à 79	1050	450	1500
80 - 159	2450	1050	3500
160 et plus	3150	1350	4500

La taxe prélevée couvre les prestations suivantes de la FSSF:

- Documents (thèmes, lignes directrices, etc.);
- Audit: évaluation de huit thèmes par une équipe de deux auditrices compétentes au cours d'une demi-journée;
- Rapport d'audit écrit;
- 1 exemplaire de diplôme de reconnaissance (format A4).

Ces tarifs sont des prix indicatifs; ils peuvent être ajustés vers le bas ou vers le haut selon les prestations supplémentaires convenues. Pour chaque audit annoncé, la FSSF élabore un devis contraignant.